



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/581

Comité exécutif de la Fondation Centre hospitalier Saint Joseph Saint Luc - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : Mme DE LAURENS Céline

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/581 - COMITE EXECUTIF DE LA FONDATION CENTRE HOSPITALIER SAINT JOSEPH SAINT LUC - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I- Contexte :

La Fondation Centre Hospitalier Saint Joseph Saint Luc a été créée en 2020 sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FpUL), fondation abritante reconnue d'utilité publique.

Elle a vocation à favoriser le financement de projets médicaux pour le Centre hospitalier Saint Joseph Saint Luc dans le domaine des soins, de la recherche, de la prévention et de la formation, afin d'assurer à tous ses patients, quels que soient leurs revenus, une prise en charge optimale de technique, de confort et d'humanité.

Ainsi, les actions de la Fondation se structurent autour de deux grands objectifs :

- l'amélioration de la qualité de vie des malades durant leur séjour au Centre hospitalier : accueil et confort des patients ;
- le développement de techniques de prise en charge via l'acquisition de matériels et d'équipements, mais aussi la formation des personnels soignants.

II- Propositions :

La Fondation est administrée par un Comité exécutif composé de 15 membres maximum répartis par collèges :

- collège des fondateurs ;
- collège des institutionnels ;
- collège des personnalités qualifiées.

La Ville de Lyon dispose d'un siège au sein du collège des institutionnels du Comité exécutif de la Fondation pour lequel il revient au Conseil municipal de désigner son représentant parmi ses membres.

Vu la convention de création de la Fondation Centre hospitalier Saint Joseph Saint Luc signée le 7 octobre 2020 ;

DELIBERE

Madame Céline DE LAURENS est désignée pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Comité exécutif de la Fondation Centre hospitalier Saint Joseph Saint Luc.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET